|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom | Prénom |  |
| CYBULSKI | Pierre |  |

# Informations générales

Motivations pour changer de poste : vient de terminer ses études

Disponibilité : Immédiate

Mobilité : Monde Agence : Lyon

Statut actuel : Salarié

Prétentions salariales : 40000€ - 0€

Nationalité : France Permis de travail :

Permis de conduire : Oui Véhicule : Oui

# Recherche d'emploi

Recherche : Active

Avancement de la recherche : vient de terminer sa thèse pistes : Epsil à Bordeau LGI à Paris et Capgémini.

Postes recherchés : Chef de projets avec management

Secteurs d'activités souhaités : tous

# Compétences Linguistiques

Langue 1 : Anglais Niveau : courant

Langue 2 : Niveau :

Commentaires :

# REFERENCES PROFESSIONNELLES

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

# Prise de notes

Master ingénieur mécanique Belfort Montbéliard puis thèse lutte Nano-technologies anticancer.

Aimerait utiliser ses compétences pour manager des personnes dans ce système.

Aimerait travailler dans le monde de l'industrie.

A l'aise avec le secteur pharma.

Sait entendre ce qu'on lui dit. Se pense introverti mais on dit qu'il est extraverti.

|  |  |
| --- | --- |
| Présentation | B |
| Elocution | B |
| Esprit de synthèse | B |
| Communication/Relationnel | B |
| Motivation pour le consulting | B |
| Dynamisme | B |
| Compétences techniques | B |
| Esprit de service | B |

Leviers de motivation : Projet/Poste

# Mots Clés Boond

Secteurs d'activités : Pharmacie & Biomédical

Métier(s) : Ingénieur mécanique

Logiciel(s) / Outil(s) : .

Entreprise(s) : .

Domaines : Génie chimique, des procédés,Gestion de projet, planification

Commentaires suite à l'entretien : Master ingénieur mécanique Belfort Montbéliard puis thèse lutte Nano-technologies anticancer.

Aimerait utiliser ses compétences pour manager des personnes dans ce système.

Aimerait travailler dans le monde de l'industrie.

A l'aise avec le secteur pharma.

Sait entendre ce qu'on lui dit. Se pense introverti mais on dit qu'il est extraverti.

Décision : OKSI RH